



Motion intersyndicale pour l'abandon des évaluations d'écoles !

Lors du CSA académique du 12 octobre, **90% des organisations syndicales** représentatives sur l'académie de Créteil, ont voté l'avis suivant :

« Avec les **580 professeurs des écoles** qui ont participé à la RIS intersyndicale du 11 octobre 2023, organisée par le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Éduc'action 94 et SUD éducation 94, le CSA rappelle que **"la participation à une évaluation d'école ne figure pas dans les Obligations de Service Réglementaires des enseignant-es du 1er degré : rien dans les ORS ne peut leur imposer de mettre en œuvre une « auto évaluation », qui plus est avec les parents, les élèves, les personnels municipaux, les « partenaires » ou les élu-es locaux-ales, ni de supporter une « évaluation externe » !"**

Avec les **580 professeurs des écoles** qui ont participé à la RIS intersyndicale du 11 octobre 2023, organisée par le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Éduc'action 94 et SUD éducation 94, le CSA demande **"l'abandon des évaluations d'écoles" qui "pourraient remettre en cause le cadre national de l'école publique et notre statut avec la multiplication de projets territoriaux imposés à chaque école dans la droite ligne de l'expérimentation marseillaise. Ces évaluations pourraient constituer le socle de la mise en place des écoles primaires autonomes sous la tutelle de la Région comme le demande le Conseil Régional à travers la saisine au gouvernement le 20 septembre 2023"**.

Avec les **580 professeurs des écoles** qui ont participé à la RIS intersyndicale du 11 octobre 2023, organisée par le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Éduc'action 94 et SUD éducation 94, le CSA refuse **« la transformation de l'École publique en établissements autonomes dont les personnels seront évalués par les élèves, les parents d'élèves et les collectivités territoriales et défendra pied à pied le statut national des personnels."**

Les organisations syndicales de Seine et Marne signataires reprennent cet avis à leur compte et y souscrivent pleinement !

Ni réglementaires ! Ni statutaires ! Non à la territorialisation de l'école ! Pour la défense des statuts !

Le SNUDI FO 77, la FSU-SNUipp 77, le SNALC 77, l'Unsa éducation 77, la CGT Educ'Action 77 et Sud Education 77 exigent l'abandon des évaluations d'écoles !

Signez cette motion en ligne <https://forms.gle/arzMbNqn8q6tqAYG7>